

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Janvier 2025

la neige

Le jeudi 21 novembre , au matin, surprise, la neige a recouvert la commune, avec une couche de 21 centimètres.

Avec comme conséquences, les routes bloquées et des coupures d'électricité qui dureront 3 à 4 jours pour certain secteurs.

Le temps est devenu bien long pour certains qui seront en panne jusqu'au lundi 25



Il faut remercier toutes les personnes, agriculteurs, entreprises qui avec leurs engins ont permis de rétablir la circulation sur les routes



Mot du maire

Chères Bohamadiennes, Chers Bohamadiens

Au nom du conseil municipal et en mon nom je vous présente nos vœux les plus sincères, vœux de bonheur, de santé et de joie pour cette année 2025, pour vous, vos familles et vos proches.

- en 2024, nous avons réalisé de nombreux travaux dont le plus important fût la réouverture du restaurant qui a pu être agrandi par l'achat de la maison mitoyenne.

Certains travaux ne sont pas visibles mais bien là, ils concernent nos bâtiments et appartements communaux, les écoles, les salles, les chemins etc....

-pour 2025 des projets sont en cours ou à venir:

Finir la remise en état des appartements afin de les mettre aux nouvelles normes de location.

Continuer le passage en Led de l'éclairage public (ce sera l'avant dernière tranche)

Terminer les travaux de voirie route des écoles et l'aménagement d'un parking du cimetière

Aux Forges, le busage des fossés route de Banvou.

Etc.....

Malgré les restrictions budgétaires annoncées et les difficultés toujours croissantes à obtenir des subventions nous essaierons de tenir le cap.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

Didier Lerallu, maire



Voeux de la municipalité

Le vendredi soir 17 janvier, les Bohamadiens et Bohamadiennes étaient invités à la soirée de vœux

Mr Didier Lerallu, maire, entouré de Jerome Nury, député, Chantal Jourdan, député Catherine Meunier, conseillère départementale Josette Porquet, maire de Tinchebray, vice présidente de la CDC Robert Loquet, conseiller départemental honoraire.

Nous a présenté ses vœux de Bonheur et de bonne santé pour l'année 2025.

Il a remercié tous les présidents et présidentes et membres des associations, pour leurs actions et animations, c'est ce qui fait vivre notre commune et créer le dynamisme que nous connaissons. Merci et Merci encore

Sans oublié nos commerçants, artisans de la commune, par leur qualités professionnelles ils représentent notre commune.

Il a remercié le personnel communal et administratif pour leur travail accompli.

Mr Le Maire nous a présenté les deux agents recenseurs, Michel Denis et Christiane Gahery qui jusqu'au 15 février vont passer dans toutes les maisons pour effectuer le recensement des habitants. Merci de leur faire le meilleur accueil.

Avec le bilan de l'année 2024, il nous a rappelé ce que la commune a vécu,

- Le restaurant a ouvert après plus d'un an d'arrêt suite à un incendie, le rachat par la commune de la maison mitoyenne a permis un agrandissement, le travail a été récompensé, depuis sa réouverture c'est un succès, merci à Jessy Maillard pour son dynamisme.

- L'adressage est pratiquement terminé, la transformation de l'éclairage public par des éclairages Led avance, en 2024 le village des Forges avec 34 lampadaires a été fait. Il reste le Bourg qui sera fait en 2025

- l'entretien des bâtiments communaux, cette année 2024 une épidémie a touché les chaudières, une mauvaise année, il a fallu remplacer celle de l'école, du restaurant, de la boulangerie et de la salle des fêtes, ouf tranquille pour 15 ans.

- **en 2025**, il y a encore du boulot, rassurez vous

- tout d'abord finir les trottoirs route des écoles pour rejoindre le cimetière, les travaux ont commencé par le pluvial ensuite ce sera les trottoirs puis le parking du cimetière et la voirie avec un ralentisseur, fin de travaux avant les vacances d'été

- finir le plan d'éclairage Led

- la remise en état de deux logements impasse du Rocher pour un cout de 75000€

- il y a aura aussi si cela est possible finir le logement au dessus du restaurant.

Il nous a parlé de quelques points qui lui tiennent à cœur

Tout d'abord le passage à la fibre, il a rappelé que le raccordement est gratuit, des personnes, âgées principalement, se font avoir avec des propositions payantes, c'est de l'arnaque !!.

L'incivilité et les dégradations touche aussi nos petites communes, cela va du vol de légumes dans les jardins au vol des drapeaux du monument aux morts, dégradation d'arbuste, excréments devant la salle des fêtes, toilettes publiques souillées. Cela relève de la psychiatrie.

Il a terminé son discours en nous rappelant que 2025 risque d'être une année difficile, le climat politique de la nation étant ce qu'il est, les financements et aides sont bloquées, il faudra faire avec et faire des choix parfois difficiles.

Il a ensuite, donné la parole à Jerome Nury

Qui a fait un point sur le passage de la fibre, des problèmes existent, malgré tout 90% du département est couvert. Un contrat vient d'être passé avec Orange pour que toutes les communes fassent remonter les anomalies, un suivi sera fait sur l'avancement du règlement de ces soucis.

Il a aussi rappelé qu'un plan d'amélioration de l'habitat est mis en place sur la communauté de communes, des aides importantes peuvent être attribuées. Toutes personnes intéressée peu demander un bilan et une estimation, cela est gratuit, pour tout renseignements adressez vous à la mairie de votre commune.

Il nous a rappelé que le tour de France passera sur notre commune, de St Clair de Halouze à Lonlay L'Abbaye, cela sera bon pour notre région.

Tout ces discours se sont terminés par la dégustation de la galette, de notre boulanger, tout cela un peu arrosé.



Les discours



Nos agents recenseurs

Etat Civil



Naissances :

TASSILLY Marceau Gabin Nathan	26 janvier
GAUTIER Matéo Maël Noé	19 mars
GUILLONNEAU VILAIN Diane Marie	28 juin
LESELLIER Anna Adèle Esmée	6 septembre
DEMAINE Apolline	31 octobre
RAUCOULE Elyna Agnès Jocelyne	11 décembre

01/01/2024 au 31/12/2024

Mariages :

CLERET Thibault et DESVAGES Pauline 24 août
FOUCHER Yannick et GOGUET Isabelle 14 septembre
BUREL Hermann et DESLANDES Aurélie 18 octobre

Décès :

BELOT Jean-Luc	9 janvier
ROMMÉ Andrée née Lelarge	22 janvier
BIGNOL Dominique	27 janvier
BRIERE René	06 février
SEGUIN Gérard	9 février
BIGNOL Denise née Leroux	24 février
DODEMAND Mattéo	06 avril
SILANDRE Jean-Pierre	28 avril
FRANCOIS Paulette née Jourdan	08 mai
DAGNEAUX Nicole	7 août
LEBOUGRE Bernard	3 décembre

Dates à retenir

- 18 janvier : soirée KARATÉ
- 2 mars : Tripes du Comité des Fêtes
- 16 mars : APE Poulet Frites
- 30 mars : Repas des Aînés
- 17 et 18 Mai : Fête communale

La Mairie vous avise

Du 16 janvier 2024 au 15 février le recensement de la population sera effectué, deux personnes habilitées se déplaceront à votre domicile pour remplir les documents. Vous aurez également la possibilité de faire la démarche par internet sur le site « [le recensement et moi](https://le-recensement-et-moi.fr) ». Pour Saint Bômer les recenseurs seront, Michel DENIS et Christiane GAHERY. Merci de leur faire un accueil favorable.



Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à **compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

COLLECTE DES DÉCHETS

SAINT BOMER LES FORGES



ORDURES MÉNAGÈRES (sacs noirs) Collecte hebdomadaire BOURG + CAMPAGNE	→	Tous les VENDREDIS matin
DÉCHETS RECYCLABLES (sauf le verre) (SACS JAUNES) BOURG UNIQUEMENT	→	Tous les VENDREDIS matin

CAMPAGNE DÉCHETS RECYCLABLES SACS JAUNES  <i>Tous les emballages (sauf le verre) et tous les papiers, journaux, revues, magazines...</i> Collecte une semaine sur deux : VENDREDI - SEMAINE IMPAIRE	Date de collecte 2025
	Vendredi 03 janvier Vendredi 17 janvier Vendredi 31 janvier Vendredi 14 février Vendredi 28 février Vendredi 14 mars Vendredi 28 mars Vendredi 11 avril Vendredi 25 avril Vendredi 09 mai Vendredi 23 mai Vendredi 06 juin Vendredi 20 juin Vendredi 04 juillet Vendredi 18 juillet Vendredi 01 août Vendredi 15 août (la collecte est maintenue) Vendredi 29 août Vendredi 12 septembre Vendredi 26 septembre Vendredi 10 octobre Vendredi 24 octobre Vendredi 07 novembre Vendredi 21 novembre Vendredi 05 décembre Vendredi 19 décembre

Toujours déposer les sacs de déchets la veille des collectes, à partir de 19h00 !

Les collectes sont maintenues les jours fériés **sauf** :

Le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Nous contacter au 02 33 30 18 53 pour plus d'informations.

Mutuelle communale



« Une Santé pour votre commune »

La mutuelle communale se développe de plus en plus, Saint Bômer les Forges a décidé de réitérer cette action sociale avec la compagnie AXA représentée par Jean-Luc LEVERRIER et Johann DURAND.

Ce système permet une véritable économie sur le budget des ménages et un gain de pouvoir d'achat.

Il permet aux futurs assurés de bénéficier d'une réduction de 20% à vie sur leurs cotisations, soit une économie moyenne de 300 à 400 € par an.

Cette proposition s'adresse aux 60 ans et plus, aux travailleurs non-salariés, agricoles ou non. Les autres peuvent bénéficier d'une réduction de 10%.

Cette offre est accessible à tous, sans limite d'âge ni questionnaire médical.

Jean-Luc LEVERRIER et Johann DURAND se déplacent à domicile et proposent tout d'abord un bilan des mutuelles déjà souscrites puis, à prestations égales, établissent des comparaisons personnalisées. D'autres prestations sont proposées telles que l'assurance-vie, la perte d'autonomie et les obsèques.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Jean-Luc LEVERRIER.

Jean-Luc LEVERRIER

06.09.32.27.44



Johann DURAND

06.76.20.40.14



COMMÉMORATION du 11 Novembre

106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918



C'était il y a 106 ans, en 1918. à la 11ème heure du 11 jour du 11ème mois, les clairons égrènent les notes du « cessez le feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre » accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auquel sont agrégés celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Extrait du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants

A Saint Bômer, c'est 95 noms de ces morts inscrits sur le monument que nous avons rappelés à nos souvenirs. En les déclarant « morts pour la France »

Après le chant de la Marseillaise, Stéphan, avec sa cornemuse nous a interprété « Amazing Grâce »

Il est important que nos jeunes générations réalisent que l'engagement et le sacrifice de ces jeunes nous permet aujourd'hui de vivre dans une démocratie.



Stephan avec sa cornemuse



Anciens combattants

Les « anciens combattants de Saint Bômer » est une association présidée par Marcel Brionne, elle est affiliée à UNC départemental, 35 personnes en sont les membres dont la vocation est la sauvegarde du patrimoine moral et des intérêts matériels des anciens combattants et de toutes les victimes de guerre ainsi que le culte du souvenir lors des célébrations.

Lors de leur assemblée générale il a été constaté que les anciens soldats nous quittent peu à peu, il faut penser à assurer la relève .

Depuis quelques années, toute personne sympathisante qui a les idées et qui a la volonté de partager la raison d'être de ces actions de culte du souvenir peut adhérer à l'association. Jeunes et moins jeunes vous pouvez rejoindre l'association.

Pour tout renseignement contacter Marcel Brionne, tel 06 86 67 17 91

COMMÉMORATION du 5 décembre

Jeudi 5 décembre 2024

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Au terme d'une année marquée par les célébrations du 80^e anniversaire de la Libération, une quinzaine de Bohamadiens se sont réunis près du monument aux morts pour rendre hommage à ses quatre jeunes de Saint Bômer morts pour la France lors des combats en Afrique du Nord.

Des centaines de milliers d'hommes revinrent blessés dans leur chair et dans leur âme ; nombre d'entre eux sont toujours parmi nous, et doivent porter encore aujourd'hui des souvenirs qu'ils étaient trop jeunes pour vivre sans dommage, des souvenirs qui, malgré l'âge, ne seront jamais oubliés.

Des générations ont passé, mais leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, souvent, ont hérité de ces souvenirs. Par le sang versé, ils ont gagné le droit que personne ne pourra jamais leur enlever de prendre place dans cet immense cortège des « morts pour la France » commémorés le 11 novembre dans notre village : ils ont mérité d'être associés de manière irrévocable à cet hommage sacré.

Non, ils ne sont pas morts pour rien : leurs faits d'armes furent bien réels ; leur bravoure également ; leur dévouement entre camarades, surtout. Dans la dureté des combats, devant l'horreur endurée, ils ont tenu pour tous ceux qui comptaient sur eux.

« extraits du discours du ministre prononcé par Mr Le Maire »



TRAVAUX

Les travaux de sécurisation de la rue des écoles et l'aménagement d'un parking pour le cimetière sont commencés en décembre.

Ces travaux concernent l'aménagement de trottoirs, de la reprise du pluvial, la création d'un ralentisseur, un parking pour le cimetière et un abri qui sera utile lors des inhumations en cas de pluie. La fin des travaux est prévue pour le printemps.

Travaux du pluvial Rue des écoles et Entrée nord du cimetière



La Planche Petron

Des produits fermiers en vente directe à La Planche-Pétron

Le lieu compte désormais de fidèles clients. Chaque vendredi en fin de journée (de 16 h 30 à 18 h 30), ils se rendent en pleine campagne pour profiter du marché proposé par des producteurs locaux.

Le point de vente a pris ses quartiers, non loin de la voie verte et de la station de pompage d'eau potable d'Auvilliers, dans l'un des bâtiments de la ferme maraîchère de La Planche-Pétron, tenue par Cathy et Emilien Lelièvre.

L'ancienne grange a été réaménagée pour accueillir le public dans les meilleures conditions. L'offre représente une rareté dans le paysage local. Elle regroupe les produits d'une douzaine de professionnels des environs. « **Nous nous sommes rassemblés dans le but de proposer une gamme élargie de denrées agricoles pour les consommateurs en quête d'une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement** », indique ce collectif qui s'est également organisé pour mutualiser les petits frais de fonctionnement et gérer l'entretien hebdomadaire du local.

L'idée est de contenter au maximum les attentes des consommateurs sur un même site. Les gourmets y retrouvent des incontournables de la table et autres petits plaisirs occasionnels.



Quelques producteurs



*des fromages de chèvre (De mars à décembre)
et légumes lacto-fermentés*

Pratique

Quand : tous les vendredis, de 16 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.

Où : lieu-dit La Planche-Pétron (sur la commune de Saint-Bômer-les-Forges). Le village est situé sur la route départementale 56, à mi-chemin entre le hameau des Forges et le bourg de Banvou.

Liste des produits à la vente

- **Légumes de saison** de Saint-Bômer-les-Forges. Cathy et Emilien Lelièvre).
- **Pains** (sur commande), farines, nouilles, huiles et lentilles de Dompierre. Jean-Sébastien et Edwige Bernard).
- **Galettes de sarrasin**, farine et chips de sarrasin de Champsecret. (Patrick et Virginie Brionne).
- **Fromages de chèvre** (de mars à début décembre) des Gorges de Villiers (près de Bagnoles). (François-Xavier et Pierre Bouvet).
- **Lait de vache**, crème, fromage blanc, fromages frais, faisselle de Saint-Cornier-des-Landes. (Jules Hergault et Marie-Gabrielle Durand).
- **Légumes lacto-fermentés**, vinaigres, moutarde de Dompierre (Cyprien Ameloot et Sophie Courouble)
- **Miels de Domfront** (Rénald Poulain)-
- **Confitures du Teilleul** (Laurence Hédouin)-
- **Glaces de Lonlay-l'Abbaye** (Delphine et Hervé Bidard)- Cidre, poiré, jus de pomme, jus de poire, pommeau de La Ferrière -
- **Bières de Bréel** (près d'Athis-de-l'Orne) (Benjamin et Clément Piel)



Des légumes de saison

Karaté et Téléthon

Dimanche 15 décembre , l'association Karaté Taï Chi a organisé une animation d'initiation à ces sports, au profit du téléthon, 16 personnes étaient présentes pour cette manifestation, 80€ ont été collectés

L'animation était enseignée par Dominique Jouin professeur diplômé de Karaté Taï Chi
Merci aux participants



les voisins de la gare

*Repas des voisins de la gare ,
se sont retrouvés cette année
c'était chez Michel et Sylviane
Roger.*

Avec de nouveaux habitants



École de St Bômer les Forges



Les élèves se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs **délégués**.

Pour **la semaine du goût**, les CP-CE1 et CE2 ont dégusté différents fruits.



Activité de Land'Art pour les CP et CE1, avec des éléments de la nature ramassés autour de l'école.

Interventions de Mr Morvan
Debroize de Normandie Maine, avec
les CP CE1 et CE2 : atelier sur le
paysage de bocage et découverte
de la haie bocagère dans St Bômer



La neige s'est invitée
à l'école pour le
bonheur des enfants !



Le vendredi 30 novembre, les élèves ont couru pour le **Téléthon** puis
les 4 classes ont partagé un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Pour nous contacter ou pour une
inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.39.58
Ecole de Lonlay l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :





G

Y

M

VOLONTAIRE

L'association est composée de 38 adhérentes qui ont plaisir de se retrouver chaque [Mardi soir de 20h15 à 21h15](#).

Le programme est varié, tout d'abord une 1^{ère} partie échauffement-cardio puis une 2^{ème} partie renforcement musculaire où l'on travaille les fessiers, les abdos mais pas que 😊 avec notre nouveau prof' LEO

Il vous est toujours possible de nous rejoindre (carte 10 entrées, 15 entrées, au bon vouloir et selon l'emploi du temps de chacun) plus de renseignements au 06.64.03.60.20. n'hésitez pas ! Asso où la convivialité est au rdv 😊

Quelques petites photos



Le dernier cours ponctué par des musiques rythmées de Noël, il y avait un dresscode « Noël » vêtements, serre-têtes, badges beaucoup ont joué le jeu c'était sympa, tout le monde a mérité une papillote en chocolat 😊

Les Membres du bureau et moi-même vous souhaitons tous nos bons vœux pour cette nouvelle année

Convivialité

Bonne Humeur

Dynamisme

Rythme



Béatrice GENISSEL
Présidente & Secrétaire



Béatrice GUERIN
Trésorière



Andrée TATIN
Membre Active

Béatrice Genissel

Bonne ANNÉE 2025



BOHAMADANSE



Notre activité a repris le jeudi 12 septembre (dances de salon et dances en ligne).

Les 44 adhérents ont plaisir à se retrouver chaque jeudi à 20h et 20h45 dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025, venez nous rejoindre (en couple).

Renseignements au : 02 33 37 25 54

Le président : Georges Gigan



*Un cadeau d'anniversaire offert
par les adhérents aux deux animateurs
bénévoles Michelle et Georges GIGAN*



Ecole de Lonlay l'Abbaye



Journée de la laïcité

Le 9 décembre, c'était la journée de la laïcité pour toutes les écoles. Les enfants des trois classes ont créés des affiches pour la cour de récréation.

.Téléthon 2024

Le vendredi 29 novembre

Les élèves des 3 classes ont participé à des ateliers sportifs et partagé ensemble un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Sortie à la maison de l'eau et de la rivière

Les 3 classes ont participé à une animation sur « l'arbre au milles couleurs » à Ségrie Fontaine pour découvrir l'automne en forêt.



Chorale et marché de Noël 2024

Chorale de l'école sur le thème
« Nature et paysages »
Le vendredi 20 décembre



Nous remercions tous nos partenaires pour
l'organisation de tous ces événements : Mairies,
APE, parents bénévoles, CDC, biscuiterie de
l'Abbaye, AESH et ATSEM.

AUTOUR DE L'ABBAYE



Association Parents d'Elèves Lonlay / St-Bômer

Un nouveau Bureau a été élu début juillet suite au départ de Isabelle NESTOR (de St Bômer) et de Emeline GRIPPON (de Lonlay) puisque leurs enfants quittaient l'école primaire vers le collège. Après plus de 10 ans au service de l'APE en tant que Trésorière et Trésorière adjointe, nous les remercions chaleureusement pour leur investissement.

Nous avons donc accueilli de nouveaux membres dans le Bureau : Aurélie ROUTIER-LETONDEUR et Laëtitia GESLIN, ainsi que Murielle DOSSIN-LOUVEAU qui remplace Aurore AUVRAY au poste de Secrétaire-adjointe, Aurore restant tout de même dans les membres actifs pour aider lors des actions.



Les membres du bureau

Malheureusement, la soirée dansante prévue le 19 octobre a été annulée en raison d'un nombre insuffisant de participants. En effet, seulement 130 places ont été vendues, ce qui ne permettait pas de rentabiliser l'évènement !

En conséquence, l'APE contribuera au financement des voyages scolaires à hauteur des recettes obtenues cette année. Cela pourra entraîner une participation supplémentaire des parents pour couvrir les frais des voyages (ex : semaine sur les Plages du Débarquement pour les CM1 et CM2 fin juin 2025).

Les actions menées ce semestre ont été fin décembre l'organisation du repas à la salle des fêtes de Lonlay après les chants des élèves en proposant une restauration et buvette : sandwich ou galette saucisse, chocolat chaud, crêpe, bière, etc... étaient à la vente.



Nous remercions néanmoins tous les parents pour leur participation financière et leur soutien aux autres actions telles que les sapins de Noël et les chocolats des Chevaliers d'Argouges.

L'APE a également participé au Téléthon et le dernier jour de l'école, a préparé des chocolats chauds et des sachets de bonbons remis aux enfants. sorties scolaires, a participé au financement des transports (ex : sortie à la Maison de l'eau et de la Rivière), achats de matériel et cadeaux de fin d'année.

En 2025, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (ex : déjeuner « carbonade flamande » le dimanche 16 mars à St-Bomer, kermesse le 15 juin, ... etc).

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles.

A très bientôt sur nos manifestations ! **Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Murielle, Aurélie et Laëtitia)**



Le 9 octobre, ils sont revenus observer la butte : peu de récolte, trop de pluie. Elle a diminuée grâce aux micro-organismes et macroorganismes, bactéries, champignons...



Ils ont ajouté des matières carbonées (bois) et azotées (tontes, herbes)...



Papy Dominique se souviens, des tartines beurrées recouvertes de chocolat Meunier gratté au couteau!



Nos bricoleurs ont aidé à fabriquer des nichoirs à mésanges le 27.11.2024 (voir conseils dans le précédent bohamadien). Trois générations se sont côtoyées.



Bonne nouvelle !

Un projet de plantation de haie bocagère a été accepté par le parc naturel Normandie Maine conçu en partenariat avec le conseil municipal, l'A.C.T et les classes de Mme Deniaux, Mme Hallier. Plusieurs endroits seront plantés autour du terrain de foot et dans le lotissement de la Guinguette.



Morvan animateur du parc est venu deux fois rencontrer les élèves les a incité à observer les traces des animaux et les feuilles dans le chemin des écoliers. Rappelons que Jean Claude en est notre Gardien passionné .



Le 15 et 16 décembre 2006 tous les élèves du cours moyen de l'école publique de Saint Bômer les Forges ont planté 38 arbustes d'essences locales dans le chemin des écoliers assistés par Jean Baptiste THUREAU .

Sur les conseils de Pierre ANGUET, pépiniériste les enfants ont plongé les racines dans un mélange de terre, de bouse et d'eau (pralinage), les ont recouverts de fougères.

Fin janvier un paillage de bois déchiqueté sera mis en place pour maintenir l'humidité au pied des plants. Les écoliers seront assistés, conseillés, sensibilisés au rôle primordial de nos arbres pour tempérer notre climat.

Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Le repas de Noël, après une année bien remplie pour l'association !

Le 12 décembre, pour finir l'année,

le repas de Noël préparé par « le Relais de St Bômer », servi par les membres de l'association, avec, en dessert, une super bûche pâtissière fabriquée par « Au plaisir des papilles » !! 114 personnes ont pu apprécier le repas et l'animation, ainsi que le service...



C'est la Java Bleue



Ce repas a clôturé une fin d'année riche en activités, voici celles du 2ème semestre

Le 5 septembre : « collation » pour la reprise des activités après les vacances : 94 adhérents s'y sont retrouvés ! C'est chaque année l'occasion de fêter les anniversaires avec une rose pour les Dames et une bouteille pour les Hommes !

Le 18 septembre : journée départementale de « l'Amitié » à Domfront

Le 26 septembre: marche cantonale à Domfront, suivie d'un repas, avec 70 participants dont 16 de St Bômer.

Le 7 octobre : concours de belote à la salle des fêtes de St Bômer avec 88 joueurs : une très belle participation !!

Le 18 octobre : spectacle FANTASTIQUE, revue de cabaret à Condé-sur-Noireau avec chansons, ballets, paillettes...10 adhérents se sont déplacés !



*Le 14 novembre : magnifique spectacle « l'Arménie » à Messei devant une salle comble :
17 de nos adhérents en ont pris plein les yeux !!*



*Le même jour avait lieu la dégustation des chataîgnes
avec du cidre doux à la salle des Bohamadiens :
Merci aux grilleurs et grilleuses !!*

en octobre/novembre, comme tous les ans, vente par les membres du bureau du Club de boîtes de gâteaux de l'Abbaye au profit de MADA-GASCAR pour la très belle somme de 540 € !! Ne pas oublier que ces boîtes peuvent ensuite être remplies d'affaires scolaires (cahiers, crayons, colle, gommes, etc...) et de couture (fil, aiguilles, etc...) pour être expédiées à Madagascar : renseignez-vous !!

En résumé, toute l'année, les activités ne manquent pas au club de St Bômer : cartes, jeux de société, pétanque, travaux manuels (tricot...), marche...

Sans oublier : La chorale cantonale qui répète le mardi de 10H à 12H (renseignements tél. 0627810298). Date de leur repas annuel : le dimanche 23 Novembre 2025.

Les concours de belote organisés dans et hors canton...



Le tricot

Les voyages organisés par le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire !! Aujourd'hui, est annoncé un séjour en Espagne « Rosas et sa côte sauvage » du 28 septembre au 5 octobre 2025. et en juin 2025 un voyage à Bormes les Mimosas. Ce sont des voyages «ANCV » qui permettent aux personnes non imposables de bénéficier d'une réduction.

NOTER début 2025: Assemblée Générale et galette le jeudi 23 Janvier 2025.

Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié. Bonne Année 2025 de la présidente et l'équipe du club : renseignements : 02 33 37 61 45 ou 06 25 68 91 59

As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

Concert du dimanche 24 novembre avec la chorale
« Buais nos airs » dirigée par Isabelle Mousset



**Les membres de la chorale ont été applaudis par le public.
Les 50 spectateurs ont apprécié le répertoire varié.
Ils ont participé avec enthousiasme, en frappant des mains et en
chantant tous ensemble. Une très belle soirée. MERCI aux généreux spectateurs.**



BELLE ANNEE 2025

La CUMA de St Bômer a 40 ans

Il y a 40 ans un groupe d'agriculteurs décide de créer une Cuma, elle est inscrite le 23/02/1984 au registre du commerce. Claude Foucher en sera le premier président, André Genissel secrétaire et Claudine Denis Trésorière. Le premier matériel fut une tonne à lisier de 3000 litres!!!!

Le 30 novembre 2024, la CUMA de St Bômer s'est réunie à la salle des fêtes pour fêter ses 40 ANS. Les adhérents d'hier et d'aujourd'hui ont partagé un repas convivial préparé par Jessy, le restaurateur.

La présence nombreuse à cette soirée témoigne de l'attachement à cette belle aventure collective née en février 1984, grâce à l'audace et à la vision d'un petit groupe d'agriculteurs.

La CUMA compte une quarantaine de membres actifs. Au fil des années, elle a su se développer et acquérir du matériel innovant. Elle compte à ce jour 2 salariés à temps partiel qui arpentent la campagne pour distribuer l'alimentation aux bovins dans différentes exploitations.

Aujourd'hui, des jeunes s'investissent pour la continuité de la CUMA et pour apporter un nouvel élan au sein du conseil d'administration.



40 ans, ça s'arrose

Le bureau actuel:

Président: Richard LETISSIER
vice-président: Fabien ROUSSEL
Secrétaire: Maxime FOUCHER
Trésorier: Simon JOBIN



Les discours

*Agri-Conférences
et visites d'élevages*



Le 27 novembre, Littoral Normand a proposé à des agriculteurs, une journée dédiée au thème des robots en élevage au travers de conférences et d'une visite d'exploitation pilote. Cet événement avait pour but de répondre à toutes les questions en illustrant toutes les possibilités qui s'offrent aux exploitations.

Le matin des conférences étaient proposées dans la salle des Fêtes de St Bômer, l'après midi, une présentation dans une ferme était organisée, les participants de cette journée ont découvert trois modèles de robots entièrement autonomes, dont un tracteur autonome, une bineuse et une désileuse nourrisseuse

**Nourrir, nettoyer, cultiver
... avec des ROBOTS**

L'intégration de la robotique dans l'agriculture promet de révolutionner le secteur. Des robots destinés à nourrir, surveiller et cultiver, aux constructeurs innovants et services futuristes, découvrez comment ces technologies avancées réduisent la pénibilité du travail tout en augmentant l'efficacité et la durabilité des pratiques agricoles.

Le Robot autonome AGBot



LES VISIONNAIRES

Agri'Conférences

Le Robot désherbeur autonome à propulsion électrique de marque NAÏO

Avec une autonomie de 7 heures sur batterie, surtout utilisé dans le maraichage depuis l'interdiction de désherbants chimiques .

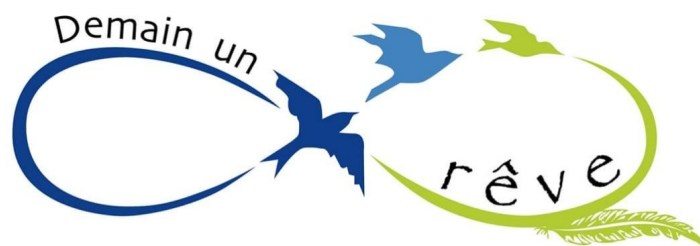


Avec ses radars il localise automatiquement les endroits où il doit passer. Il est capable de tourner sur place avec ses 4 roues motrices et directrices

Avec ce robot présenté les agriculteurs ont découvert un Robot tracteur, entièrement autonome capable d'effectuer les mêmes tâches qu'un tracteur classique.

Entraîné par un moteur conventionnel accouplé à une génératrice, ce système permet que toutes les commandes soient électriques donc instantanées. Et cela avec une consommation inférieure de 20% à un tracteur classique.





Samedi 16 et 17 novembre , un grand weekend d'animations pour l'association « Demain un Rêve »

Samedi, un concours de belote était organisé avec la présence de 44 équipes, un superbe ambiance , chaque équipe est repartie avec un lot.

Le dimanche changement d'ambiance avec une pièce de théâtre interprétée par « LA TROUPE D'EN FER » de la Ferrière aux Etangs. Avec « Un Toit pour Toi » les acteurs nous ont offert un spectacle un peu déjanté de grande qualité.

Le but de cette association, avec les bénéfices de ses activités, est de venir en aide à des personnes ayant des handicaps

À l'occasion de ce weekend d'animations, l'association, a versé un chèque de 1500€ à l'association « L'Arche de Noée » cette association aide Noée atteinte d'une maladie rare qui ne connaît pas de traitements.



Les animateurs de l'association

*La belote
c'est du sérieux*



Le chèque pour Noée



Les 3 cloches sous un toit



La cloche « Bidule » avec deux dames de petite vertu sous le même toit



Cyclo Cross à Montpatry

Le lundi 11 novembre, le Vélo club du Domfrontais a organisé son cyclocross de St Bômer les Forges, à Montpatry.

Pendant cette journée bien arrosée, 80 coureurs fanatiques ont participé à la compétition dans le champ de Syvain Leverrier ou ils ont affronté les pièges du traditionnel escargot.

Elouan Vincent et Stepan Delprat ont été sacré vainqueurs.

Une quinzaine de bénévoles ont permis d'organiser cette journée, en plus d'un stand de restauration, une tombola été proposée

Les numéros gagnants sont les n°: 1948, 1925, 1946. les lot sont a réclamer au 06.79.12.73.53



Le U9 ont commencé la journée



Podium U19-U23-Senior-Master

COMITÉ des FÊTES soirée choucroute

Le samedi 9 novembre, l'habituelle Soirée choucroute a été organisée par le Comité des Fêtes.

Avec toujours le même succès, l'équipe de bénévoles a servi 155 repas à table mais aussi 160 choucroutes ont été emportées par les Bohamadiens.

Une superbe ambiance et un grand merci aux bénévoles et aux fideles clients, qui répondent toujours présent.



COMITÉ des FÊTES assemblée générale

Le comité des fêtes s'est réuni vendredi 29 novembre pour son assemblée générale.

Le président Michel Hamon a fait le bilan de l'année écoulée.

Déjeuner aux tripes, fête communale, repas choucroute et illuminations de Noël . Le rapport financier lu par la trésorière est positif.

Cinq personnes ont souhaité entrer dans le comité : Aurélie Burel, Stéphanie Bizet, Tanguy Tassilly et Arlette Cerné.



Après les élections, le bureau se compose ainsi :
président, Michel Hamon ;
vice-président, Michel Louvel ;
secrétaire, Aurélie Burel ;
trésorière, Stéphanie Bizet.

COMITÉ des FÊTES illuminations





LA SOPHROLOGIE S'INVITE à SAINT BÔMER les FORGES



Habitante de Saint Bômer les Forges, Infirmière et Sophrologue, j'ai le plaisir et la chance d'animer des séances de sophrologie individuelles et collectives à la salle des Bohamadiens .

La Sophrologie est une pratique psychocorporelle permettant de gérer ses émotions et notamment le stress.

Bien plus qu'une séance de détente, cette pratique

Influencée du yoga, de la méditation et de la

relaxation, va mettre en avant les capacités de la personne pour l'aider à reprendre confiance en elle. Par le biais d'exercices de respiration, de visualisations et d'exercices de relaxation dites dynamiques, nous faisons un pas de côté sur ce qui peut nous impacter (maladie, travail, contexte social).

La sophrologie ne remplacera jamais une prise en charge médicale, mais elle est complémentaire et sert de soutien lors d'un suivi médical, gestion de la douleur, gestion des conduites addictives ou troubles du sommeil

Professionnelle de santé, c'est pour moi un plaisir d'accompagner les personnes dans une démarche d'éducation pour se maintenir en bonne santé. Prendre de bonnes habitudes et lutter contre les mauvaises.

Les séances s'adressent aux enfants, adultes et seniors.

Renseignements : 06 38 89 69 76

Emilie Leneveu

Classe 64, 80 ans, ça se fête

Le samedi 26 octobre les conscrits de St Bômer nés en 1944 se sont retrouvés autour d'une bonne table au restaurant le Relais de St Bômer pour fêter leurs 80 ans.

« Nous avons tous eu une pensée pour Chantal qui nous a quitté depuis les dernières retrouvailles il y a 5 ans »

Onze conscrits, nés ou domiciliés dans la commune, étaient présent, accompagnés de leurs conjoints. Quelques personnes n'ont pas répondu présent, soit par soucis de santé ou d'autre obligations.

Après ce succulent repas, les conscrits se sont retrouvés dans l'église pour faire des échanges sur leurs souvenirs de jeunesse, un bon moment qui a permis de faire connaître St Bômer aux personnes nées dans d'autres villages venues habiter la commune.

Un rendez vous est pris pour dans 5 ans



A la découverte des " Perculinaires " à St Bômer-les-Forges

Mardi 22 octobre , dans le cadre de l'exposition "Perculinaires" dans les médiathèques du Domfrontais,

Jean-Claude Roche a proposé une animation musicale.

Après la présentation et l'utilisation de ses divers instruments, il a invité les personnes présentes à les utiliser.

Ce fut un très agréable moment qui a surpris les participants.

Ceux-ci ont ensuite été conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité que nous remercions.

« pour l'équipe de bénévoles Jean Claude M et Anne –Marie D »





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR, c'est partager des moments de vie de nos clients, répondre présents dès que besoin pour que "vivre à la maison " puisse se faire le plus longtemps possible au sein de sa commune, près de sa famille, ses amis, ses voisins.

C'est partager également les joies et les peines. C'est apporter "un sourire au quotidien" aux personnes aidées.

L'un des sourires de l'ADMR va beaucoup nous manquer....celui d'Aude.

Aude Coupé est arrivée à l'ADMR en 2001. Elle s'est occupée de nombreuses personnes sur notre territoire, notamment sur St Clair de Halouze et St Bômer. Son sourire, sa bonne humeur, sa générosité, son professionnalisme étaient appréciés de tous. Malheureusement, la maladie a gagné. Aude est décédée en cette fin de novembre. Les bénévoles et les salariées de l'ADMR partagent la peine de sa famille, de ses amis, et des nombreux clients à qui Aude manquera .

L'année 2024 laissera la place à 2025 dans peu de temps. L'équipe de l'ADMR vous souhaite une bonne nouvelle année, et reste à votre disposition en restant au plus près de vous (tél 02 33 37 17 77)



Dans le cadre de "la rentrée de l'ADMR", l'association a organisé un après midi " chansons et contes" le lundi 16 septembre à la salle des fêtes.

Le président Roland Desdoits a animé la partie chansons, entrecoupée par le conteur Joël Gauliard, le tout se terminant par des brioches et des boissons offertes à la cinquantaine de personnes présentes.





Saison 2024-2025

Une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 30 Août.

Tout se passe sur le terrain de St Bômer dans la mesure où le terrain de Lonlay ne peut accueillir que deux ou trois équipes de Foot à 8.

Lors de la réception des Plateaux U9, il y a dix équipes ce qui correspond à l'occupation d'un terrain de Seniors.

Lors de la réception des Plateaux U11, il faut deux terrain de Foot à 8, ce qui correspond aussi à l'occupation d'un terrain de Seniors.

Nous avons :

→ Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe et aux Plateaux de Futsal.

Ils sont encadrés par Aurélien Pothé et Alain Bizet en remplacement.

→ Une équipe U11 est en entente avec Domfront et participe aux plateaux sur herbe, au Challenge et au Futsal. Ils sont encadrés par Sylvain Bertrand ou Alain Bizet et un dirigeant de Domfront.

Les entraînements sont assuré par Sylvain Bertrand et Philippe Maignan; parfois Alain Bizet et Aurélien Pothé (en fonction des disponibilités de chacun).



Bonne fin de Saison à nos équipes avec la deuxième phase qui va commencer début Février 2025

Tous nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2025.

Amicalement Foot.

Le Bureau

APPLICATION LOCALITI

votre Mairie vous offre la possibilité d'être informé en temps réel des activités de la commune grâce à cette application à installer sur votre Smartphone.

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !
La mise en place de cette application mobile Localiti pour vous transmettre en temps réel de consulter les dernières informations publiées sur notre site : actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement les mises à jour !

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Téléchargez l'application dès à présent : APP STORE ou GOOGLE PLAY

Localiti

Votre information locale en temps réel

Votre mairie a mis en place l'application mobile **Localiti** afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la gratuitement et sans nécessité de vous créer un compte !

Comment ça marche ?

Téléchargez dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Scannez le QR code pour télécharger gratuitement l'application mobile

1

Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris »

2

Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets »

3

Contactez votre Mairie et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes

4

Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic !

5

A très vite sur Localiti !

Suivi du polypode du hêtre : une fougère rare en danger à Saint-Bômer-les-Forges

Depuis 2015, le Parc naturel régional et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine veille sur le polypode du hêtre, une petite fougère rare et protégée en Normandie, inscrite sur la liste rouge régionale des espèces en danger d'extinction. Le plan de conservation mis en place pour cette espèce vise à surveiller les stations où elle est présente, sensibiliser les propriétaires des terrains et, en cas de besoin, leur proposer de restaurer ses habitats par des actions adaptées comme la fauche, le débroussaillage ou le grattage du sol.



Sur la dizaine de sites où le polypode du hêtre avait été observé dans le département de l'Orne au début du XIX^{ème} siècle, seuls deux sont encore visibles aujourd'hui, dans un état critique. À Saint-Bômer-les-Forges, l'une de ces stations a été minutieusement suivie en 2024 par les agents du Parc et du Géoparc et du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie. Le bilan est préoccupant : seulement une vingtaine de frondes (feuilles) ont été recensées le long du ruisseau du Pont Sarazin, témoignant de la fragilité de cette petite station.

Le polypode du hêtre affectionne les rochers humides à l'ombre, un habitat fragile qui subit de fortes pressions (abandon du pâturage traditionnel, pollution des eaux, sécheresse). Malheureusement, peu d'actions directes peuvent être entreprises pour favoriser sa croissance, si ce n'est préserver son écosystème naturel. Le maintien de cet habitat reste essentiel pour tenter de préserver l'espèce.

En protégeant et en surveillant ce site, le Parc et Géoparc et ses partenaires espèrent que cette fougère pourra continuer de se développer.

Quel climat sur le territoire du Parc et Géoparc en 2100 ?

En février 2024, le Parc et Géoparc publiait des premiers résultats, aboutissement d'un long travail de modélisation du changement climatique à l'échelle de son territoire. Cet engagement a depuis été poursuivi avec la mise en forme du protocole de modélisation permettant de rendre cette expérimentation transférable à d'autres collectivités. Le Parc et Géoparc a aussi décliné le modèle à l'horizon 2100 sur son territoire.

Une classification pour comprendre l'évolution du climat d'ici 2100

Après la modélisation des périodes 2021-2050 et 2051-2070, le Parc et Géoparc a poursuivi ce travail en modélisant l'évolution du climat sur la période 2071-2100. Les résultats à l'horizon 2100 montrent l'accroissement de l'écart des effets du changement climatique entre le scénario intermédiaire (RCP 4.5) et le scénario pessimiste (RCP 8.5) du GIEC. [Les résultats sont consultables sous forme de cartes interactives.](#)

Indicateurs d'évolution – scénario pessimiste RCP 8.5

Horizon 2100 par rapport à la période de référence 1976 - 2005

- + **3,54 °C** de moyenne de température annuelle
- + **47 jours d'été** par an - température maximale supérieure à 25 °C
- + **5,3 jours de fortes chaleurs** par an - Température maximale supérieure à 35 °
- + **15 nuits tropicales** par an - Nuit où la température moyenne ne descend pas en dessous de 20 °C
- + **60 jours de vagues de chaleur** par an - Nombre de jours où la température maximale quotidienne est supérieure à +5 degrés par rapport à la température maximale quotidienne de la période de référence pendant plus de 5 jours consécutifs

Des outils étoffés d'aide à la décision pour les intercommunalités du territoire

Dans un premier temps, des livrables ont été publiés présentant des chiffres et des cartes pour la période 2051-2070 à l'échelle de chaque intercommunalité du territoire du Parc et Géoparc. Désormais, une seconde version de ces livrables a été publiée avec les données sur la période 2071-2100, permettant aux intercommunalités de prendre ces informations en compte dans leurs projets d'aménagement. [Les livrables des deux périodes sont aussi consultables.](#)

Révision de la charte du Parc naturel régional Normandie-Maine : un bilan positif après la consultation des collectivités

Menée du 9 avril au 9 août 2024, la consultation des collectivités du périmètre d'étude du Parc naturel régional Normandie-Maine a livré ses résultats. Ce processus était destiné à recueillir l'avis des 14 communes, 4 départements, 7 villes partenaires et 16 établissements publics de coopération intercommunale sur la nouvelle Charte 2024-2039.

Une adhésion massive à la charte

Au terme de la consultation, 136 communes, représentant 93 900 habitants et couvrant 257 789 hectares, ont approuvé la charte. Ce large soutien permet de valider les conditions de majorité qualifiée, nécessaires pour la poursuite du projet. À l'inverse, 4 communes ont choisi de ne pas adhérer ou de ne pas délibérer. Ces dernières seront néanmoins inscrites dans le périmètre de classement potentiel du Parc, afin de préserver la possibilité de rejoindre le Parc à l'avenir. Outre les communes, les 4 départements, ainsi que 6 villes partenaires sur 7 et 15 EPCI sur 16, ont également donné leur feu vert.

Et après ?

Les conseils régionaux de Normandie et des Pays de la Loire se sont prononcés favorablement sur la charte et les périmètres de classement le 23 septembre et le 1er octobre 2024. Le dossier complet, avec toutes les délibérations, sera transmis au Préfet coordonnateur de Normandie pour un contrôle de légalité avant d'être envoyé au Ministère de la Transition Écologique. Le décret officiel de classement du Parc naturel régional Normandie-Maine pourrait ainsi être publié d'ici mai-juin 2025.

L'AUMONE

Qui est l'Aumône. Ce sont des pièces de terre appartenait au clergé avant la révolution. Ces terres se situaient de chaque côté de la rue de la mairie du bourg au croisement de la Guinguette.

Les biens du clergé sont confisqués à la révolution et mis en vente par adjudication le 16 mars 1791 puis par une deuxième adjudication le 30 mars 1791.

Elles sont partagées entre deux acheteurs : qui achèteront leurs lots pour chacun 3000 livres

Mr Henri François Anne de Roussel, professeur de médecine, propriétaire de la Mégraire

Jean et Henri Bunoust , au Bourg

Les parcelles concernées sont :

1 la grande Aumone en 1791 parcelle i 197 vendue à De Roussel qui la vend car en 1825 elle est propriété de Bunoust , comme tous les biens Bunoust en 1858 elle passe à Louvel Jean François , négociant à Paris puis à Lafontaine Alexandre,

2 l'aumone du carrefour en 1791 parcelle i 196 vendue à De Roussel en 1825 propriété de Bunoust , en 1858 passe à Louvel Jean François puis à Lafontaine Alexandre cette parcelle et la parcelle i 197 sont achetée par la commune aux héritiers Lafontaine pour créer le lotissement de la Guinguette

3 la petite aumone en 1825 parcelle i 194

Vendue au 2/3 à Bunoust et 1/3 à De Roussel en 1912 elle appartient à Lafontaine

4 l'aumone de ardiillers parcelle P60 en 1791 est vendue à Bunoust

Cette parcelle est située entre la route du cimetière et le lotissement des Accacias, en 1825 elle est la propriété de Mr Lesellier à la Ht Chapelle. Elle sera ensuite vendue en parcelles

à noter sur cette parcelle une construction P61

en 1847, une première partie est vendue à François Sallard, instituteur à St Bômer. Il y construit la maison qui fait l'angle avec la route du cimetière. Cette maison passe par plusieurs propriétaires dont la famille Pellier de la Faudrie , ensuite la famille Vaugeois achète la maison et y construit une extension.

En 1854 Morin Jean Jacques épicier au bourg achète une parcelle actuellement n° 7 ,il y construit deux maisons dans une de ces maisons nous y avons connu dans les années 1950 –60 un certain Maurice Lamy surnommé « l'ami du peuple »

En 1858 une partie est cédée à Vve Dumesnil née Lebossé cette parcelle comprend la construction P61 et une parcelle P60.

En 1882, nous y trouvons 3 constructions 2 maisons et un atelier de Tisserant , une maison sera démolie dans les années 2000 elles sont actuellement le n° 11 rue de la Mairie. Ces constructions passeront ensuite à la famille Vaugeois

5 l'aumone parcelle P62 (sous le clos picard) en 1791 vendue à Bunoust

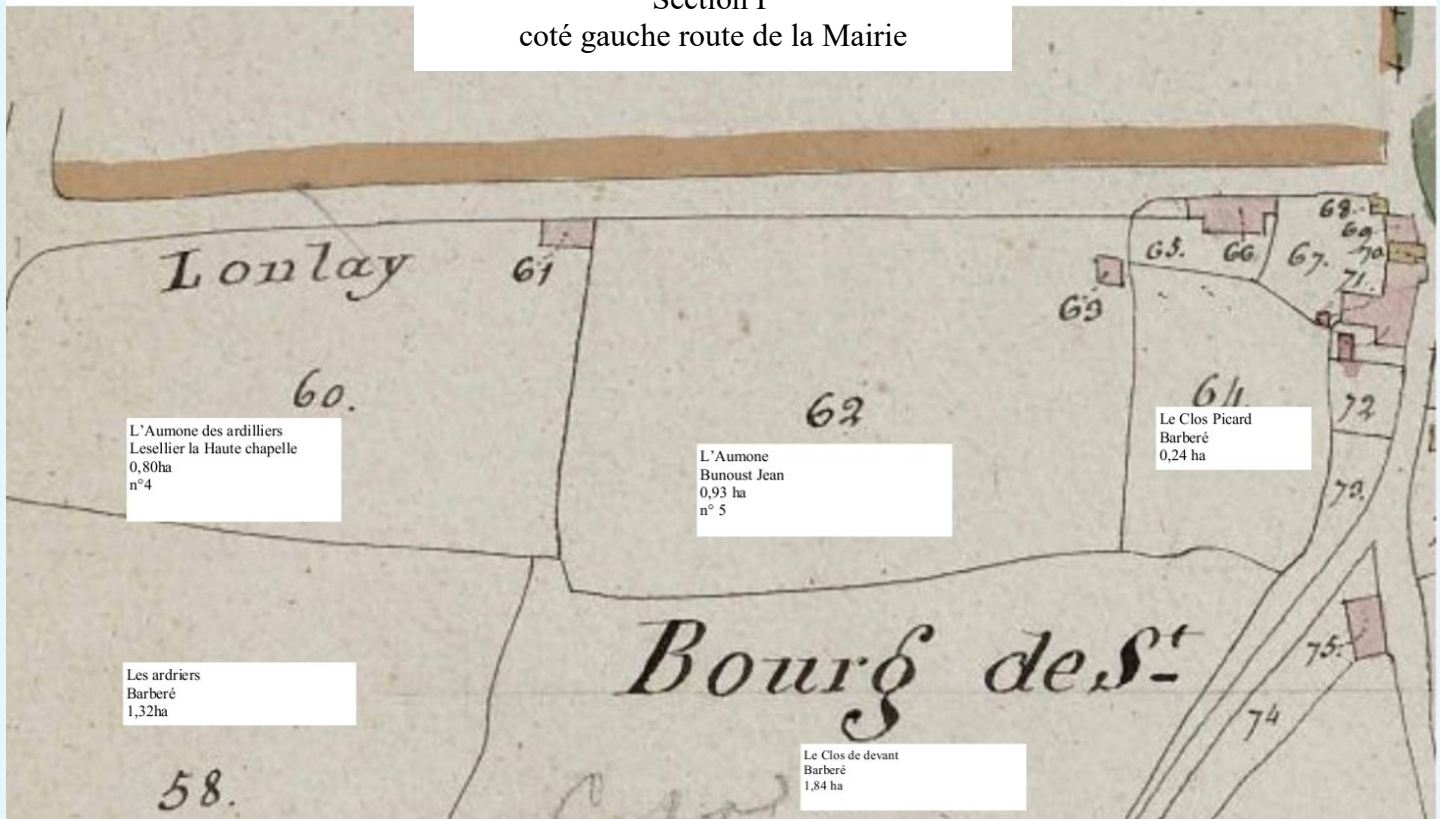
En 1825 la parcelle est à Mr Bunoust matrice 102

la parcelle passe en 1858 à Louvel Jean François négociant à Paris matrice 798 puis en 1912 à Lafontaine Alexandre Boulanger au bourg Matrice M149 la commune achètera la parcelle aux héritiers pour y créer le lotissement les Accacias

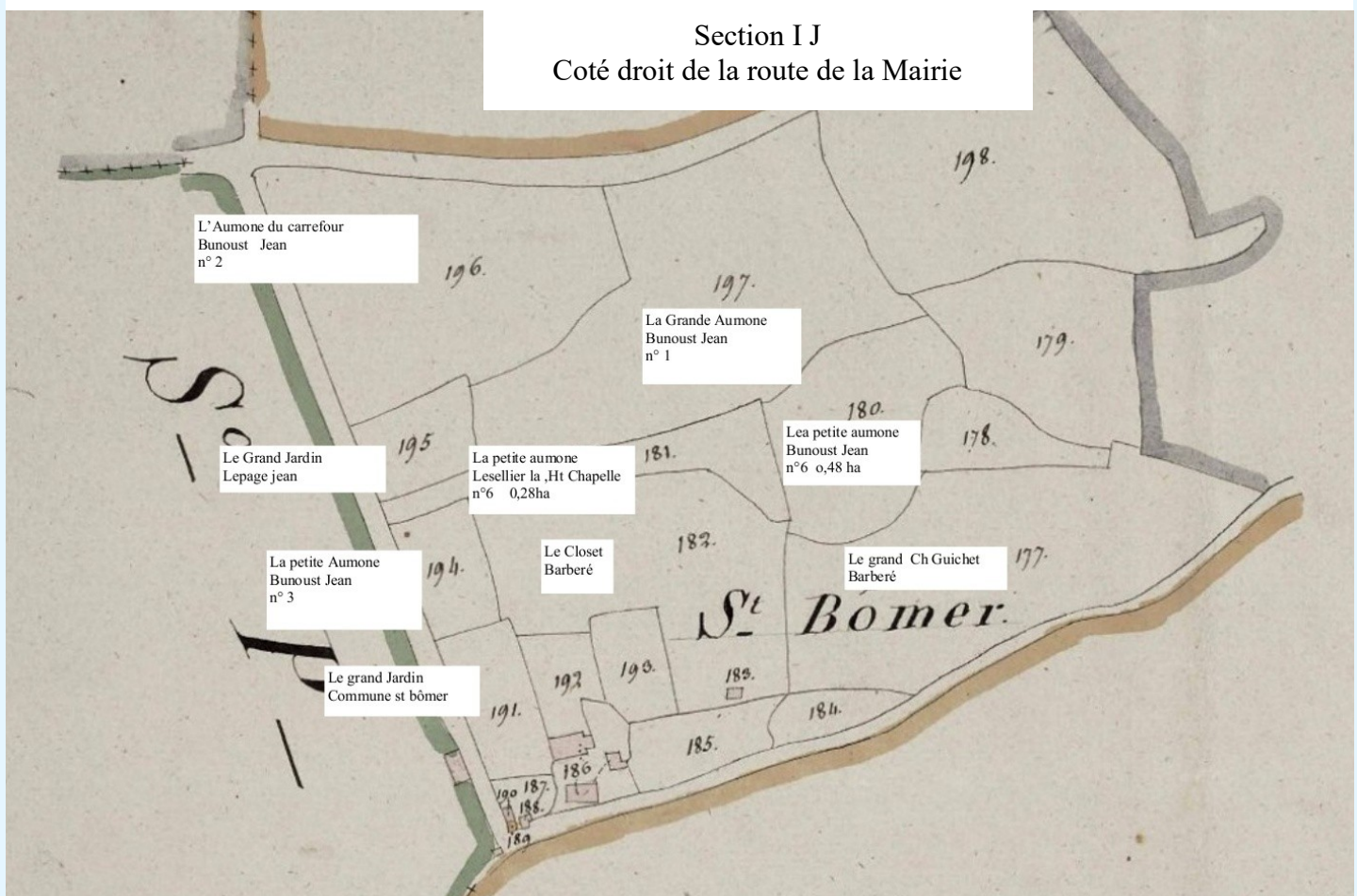
6 le pré du temporel en 1791 ½ vendue à Bunoust ½ vendue à De Roussel, nous ne situons pas cette parcelle au fil des transmissions elle a dû être regroupée à une autre parcelle. Certainement que la partie De Roussel a été reprise par Bunoust

Le grand jardin, parcelle i 191, cette parcelle est laissée à la commune pour le bureau de bienfaisance, sur cette parcelle sera construite en 1858, l'école des filles actuellement « salle des Bohamadiens » par un don de Mr Pellier de la Roirie.

Section P
coté gauche route de la Mairie



Section I J
Coté droit de la route de la Mairie





Premières constructions sur la parcelle P60 à partir de 1848
La maison qui fait l'angle est construite par Mr Sallard, instituteur. Plus tard un café ou il semble qu'une guinguette était existante.



Autres constructions ou il y avait un atelier de tisserand



Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :

Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

A toutes les associations :
penser à faire des photos
envoyer votre article au plus vite
Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :
mairie.stbomer@orange.fr



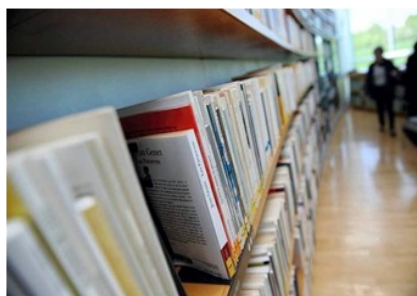
Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie
Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi mardi vendredi : de 9 h à 12 h
Jeudi de 15h à 18h30

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjointes :

Lundi de 11 h à 12 h : Mr LERALLU Didier , Maire
Mardi de 11 h à 12 h : Mme GUERIN Béatrice 3ème adjointe
Jeudi de 16 h à 17 h : Mme RIFLET Virginie, 1ère adjointe.
Jeudi de 17 h à 18h30 Mr LERALLU Didier, Maire
Vendredi de 11h à 12h: Mr LOUVEL Michel, 2ème adjoint



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
16 H 30 – 18 H 30
à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
En tapant
« Saint Bômer les Forges ».
Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00— 17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
 VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants
Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00





**OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA
MAIRIE**

LUNDI MARDI VENDREDI

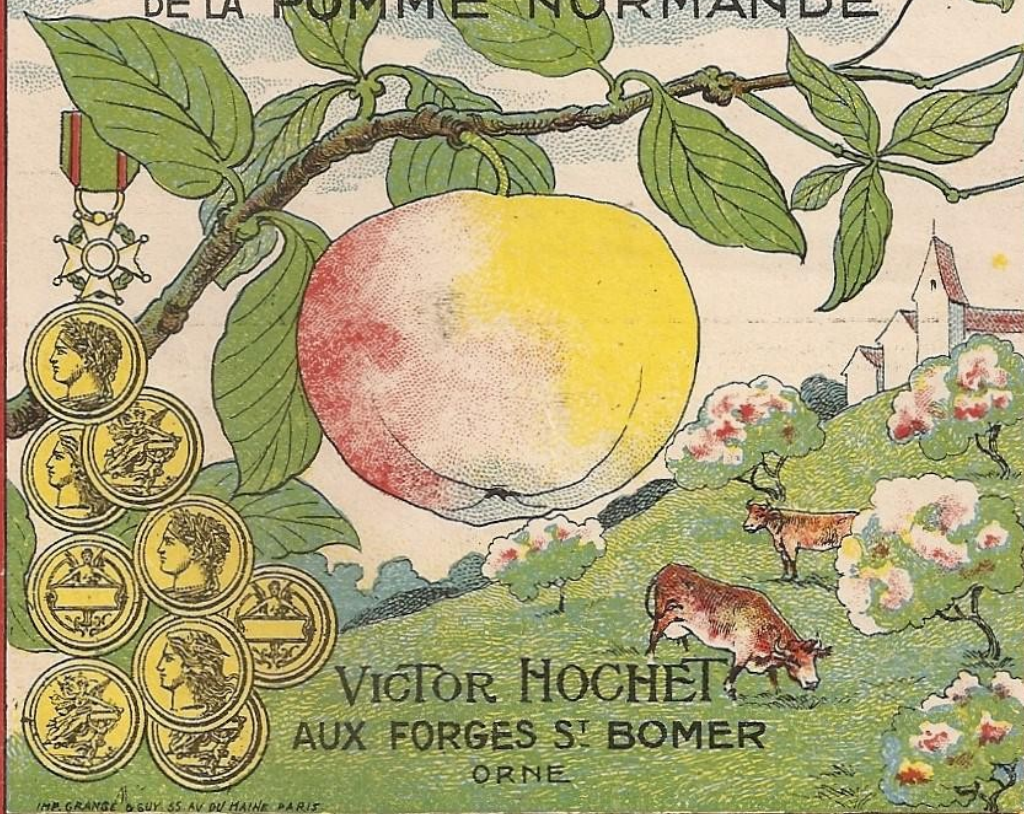
De 9h à 12 h

JEUDI

De 15h à 18h30

PONT LÉVÊQUE

DE LA POMME NORMANDE



VICTOR HOCHET
AUX FORGES S^t BOMER
ORNE

IMP. GRANGE & GUY, 55, AV. DU MAINE, PARIS